

VOUS AVEZ DIT ORDURE ?

Collecte et valorisation des biodéchets des professionnels

Services aux entreprises



Le défi ?

Proposer aux professionnels un service de collecte et de valorisation de biodéchets sur le territoire



Imaginons ensemble la filière locale de collecte et valorisation des biodéchets et offrons une solution durable aux entreprises et aux artisans du territoire

Définition :

Récupération, traitement et transformation des déchets organiques issus des activités humaines. L'objectif est de réduire les déchets envoyés en décharge en leur donnant une seconde vie sous forme de compost, de biogaz ou d'autres ressources utiles.

Contexte :

Depuis 2024, le tri des biodéchets est obligatoire pour les particuliers et les professionnels. Il existe des solutions pour les entreprises qui génèrent beaucoup de déchets mais une offre reste à créer pour la collecte et la valorisation des petits volumes.

Enjeux :

- Créer des opportunités pour le développement local
- Répondre aux impératifs écologiques et réglementaires